

pour lui faire un compliment de condoléance sur la mort de Mademoiselle de la Chalotais, a excité de grands débats ; l'Ordre du Clergé a refusé net, le Tiers-Etat s'est excusé, mais la Noblesse, seule contre ces deux Ordres, a fait faire en son nom le compliment.

Cependant le Duc de la Trimouille a signé le 17, avec 83 Membres de l'Ordre de la Noblesse, une Protestation contre la Lettre dont on vient de faire mention, comme étant l'effet du premier mouvement de quelques esprits échauffés qui ont agi sans réflexion & n'ont pas même voulu accorder 24 heures pour que l'objet fût mis en délibération par Mr. le Président. Cette Protestation s'étend aussi sur les dix Commissaires qui ont été nommés, sans formes ni règles, pour signer la Lettre au nom de la Noblesse. Le Duc de la Trimouille l'a fait remettre aux Commissaires du Roi afin qu'elle fût envoyée à Sa Majesté. D'un autre côté 240 Gentilshommes ont signé contre tout ce que ce Duc & ses Adhérens ont fait, une autre Protestation aussi forte. L'Ordre du Clergé & celui du Tiers-Etat ont accordé les sommes demandées pour les deux sols par livre du Vingtième: mais la Noblesse n'y a acquiescé qu'après beaucoup de contestations & en se réservant toujours de demander la permission de députer à la Cour. Cet Ordre, en communiquant la délibération aux Commissaires, a continué d'insister auprès du Duc d'Aiguillon pour que ce Seigneur écrivit au Roi & lui exposât l'état déplorable de la Province; ce à quoi, dit-on, Mr. le Duc a répondu qu'il n'écrirait que lorsque les trois Ordres des Etats seroient réunis pour faire la même demande, & qu'ils auroient signé unanimement tous les objets